

Paris, le 21 mars 2017

## Communiqué de presse

### La modification de la rémunération des grossistes-répartiteurs ne se fera pas au détriment des pharmacies d'officine

Les grossistes-répartiteurs réclament, depuis plusieurs mois, une évolution de leur rémunération et appellent notamment à une renégociation de leur marge réglementée et de leurs obligations de service public.

Faisant suite à cette demande, la ministre de la Santé, Madame Marisol Touraine, a sollicité, en novembre 2016, l'IGAS pour mettre en place un groupe de travail. Réuni pour la première fois le 28 février dernier, il est composé de la Direction de la sécurité sociale (DSS), de la Direction générale de la santé (DGS), de la Direction générale de la concurrence de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), du ministère de l'Outre-Mer, de la chambre syndicale de la répartition pharmaceutique, du Leem, du Gemme, du syndicat national des industries des technologies médicales (SNITEM), des syndicats de pharmaciens d'officine (FSPF et USPO), du syndicat des groupements de pharmaciens d'officine FEDERGY.

Les syndicats de pharmaciens d'officine ainsi que les groupements, réunis le 15 mars 2017, appellent les pouvoirs publics à prendre en compte les réelles difficultés économiques des pharmacies d'officine.

D'une part, ils rappellent leur attachement aux dispositions permettant à la pharmacie d'officine de choisir son circuit d'approvisionnement et ses fournisseurs. Au vu de la situation d'oligopole des grossistes-répartiteurs, la profession s'inquiète d'une éventuelle remise en cause de cette organisation et sera particulièrement attentive au maintien des différents canaux d'approvisionnement, vente directe et répartition, et à la possibilité de solliciter plusieurs fournisseurs.

D'autre part, syndicats et groupements de pharmaciens s'opposent fermement à une évolution de la marge grossiste au détriment de la rémunération des pharmacies d'officine.

Les syndicats de pharmaciens d'officine et les groupements seront vigilants quant à l'orientation qui sera donnée lors des prochaines réunions.



Gilles BONNEFOND  
Président USPO



Philippe GAERTNER  
Président FSPF



Christian GRENIER  
Président FEDERGY



Pascal LOUIS  
Président CNGPO



Laurent FILOCHE  
Président UGDPO